

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2018

SYNDICAT DU BASSIN DE LA TAUDE



Table des matières

1.	Présentation du CTMA et rappel du contexte.....	2
1.1.	Le territoire.....	2
1.2.	Les enjeux et les objectifs.....	2
1.3.	La cellule d’animation du syndicat	3
2.	Présentation de la cellule d’animation du CTMA.....	3
2.1.	Le comité de pilotage	3
2.2.	Le comité syndical	3
2.3.	Intercommission SAGE Sarthe Aval	3
2.4.	GEMAPI.....	3
2.5.	Colloques et formations	3
3.	Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de la Taude sur 2018	4
4.	Actions de communication.....	4
5.	Budget et financement.....	5
6.	Bilan et perspective	5
7.	Annexes	6
7.4.	Annexe 1 : Photos travaux.....	6
7.5.	Annexe 2 : Cartographie des travaux 2017	6

1. Présentation du CTMA et rappel du contexte

1.1. Le territoire

La Taude est une rivière qui coule dans les départements de la Mayenne (53) et de la Sarthe (72). C'est un affluent de la Sarthe en rive droite, donc un sous-affluent de la Loire par la Sarthe et la Maine.

La Taude prend sa source à deux kilomètres au sud de Saint-Charles-la-Forêt, petite localité du département de la Mayenne située à 20 kilomètres au nord-ouest de la ville du Sablé-sur-Sarthe.

Son cours a globalement une orientation nord-ouest/sud-est. Elle se jette dans la Sarthe (rive droite) à Souvigné-sur-Sarthe dans le département de la Sarthe, un peu en aval de Sablé-sur-Sarthe.

Sa longueur totale est de 22,4 kilomètres.

Le cours d'eau est jalonné sur tout son cours d'anciens moulins et quelques ouvrages comme des ponts, des barrages qui peuvent perturber son écoulement naturel.

Dans les années 80 et 90, la Taude, et plus particulièrement certains de ses affluents de tête de bassin, ont subis de nombreux travaux de rectification et de recalibrage qui ont modifié son lit. Les méandres ont été gommés et quelques ouvrages régulateurs ont été mis en place pour maintenir le niveau d'eau.

En plus de ces ouvrages, de nombreux étangs et mares se trouvent le long du cours d'eau ainsi qu'au niveau des sources, pouvant modifier le régime hydrique des cours d'eau du fait de leurs rejets.

1.2. Les enjeux et les objectifs

L'enjeu est important sur le territoire compte tenu des différentes pressions exercées par les différentes professions. On observe notamment :

Une détérioration de la qualité physico-chimique et biologique de l'eau par l'apport d'intrants liée à une forte pression agricole.

Une dégradation des berges dues au piétinement du bétail.

Une ripisylve peu dense voire absente qui ne remplit que partiellement son rôle épuratoire, mécanique et biologique alternant avec des sections présentant un aspect très dense et envahissant.

Une banalisation hydro morphologique et un appauvrissement de la biodiversité imputable à la chenalisation des cours d'eau et la mise en bief des cours d'eau.

Une discontinuité longitudinale responsable du blocage du transit sédimentaire, hydraulique et de la libre circulation des poissons.

Un écoulement des eaux ponctuellement perturbé par la présence d'embâcles ou par un défaut d'entretien sectoriel de la ripisylve.

Une turbidité élevée entraînant le colmatage du fond de la rivière uniformise le support et asphyxie la végétation aquatique

Les objectifs du syndicat sont identiques au SDAGE Loire Bretagne ainsi qu'au SAGE Sarthe aval, ils sont donc de sensibiliser, développer la pédagogie et les échanges, améliorer la qualité des eaux, améliorer l'hydromorphologie et de la continuité écologique, préserver les zones humides, gérer la ressource de façon équilibrée, Réduire la vulnérabilité aux inondations et du ruissellement.

1.3. La cellule d'animation du syndicat

Le comité syndical est composé de 15 titulaires, de 10 suppléants, 1 président, 4 vices présidents, 1 secrétaire et 1 technicienne de rivière.

2. Présentation de la cellule d'animation du CTMA

2.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage ne s'est pas réuni au cours de l'année 2018. L'étude ouvrage de Souvigné-sur-Sarthe a été finalisée en fin d'année 2017 et le rendu de l'étude a eu lieu dans le 1^{er} trimestre 2018.

2.2. Le comité syndical

Le Comité syndical s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2018 et une réunion avec les vice-présidents uniquement a eu lieu :

- 22 mars 2018, élection de la présidence
- 29 mars 2018, réunion du budget
- 18 juillet 2018, sortie de la commune de St Denis d'Anjou du syndicat
- 29 novembre 2018, sortie de la commune de St Denis d'Anjou du syndicat et remboursement de prêt.

2.3. Intercommission SAGE Sarthe Aval

3. Aucune réunion de travail n'a eu lieu pour le SAGE Sarthe Aval.

2.4. GEMAPI

Depuis le début d'année 2017, les Syndicats de l'Erve, la Vaige, l'Erve & le Treulon et la Taude se sont associés pour mener une étude de gouvernance GEMAPI en vue de la fusion de ces 4 syndicats.

Des comités de pilotages et des comités techniques se sont réunis 1 fois durant 2018 :

- Le 13 mars 2018 : Copil Phase 3 : restitution de l'étude

2.5. Colloques et formations

La technicienne de rivière a également suivi des formations ou a assisté à des colloques :

- Le 23 janvier 2018 – 1 après-midi – rencontre technicien de rivière de la mayenne, retour d'expérience
- Le 15 novembre 2018 : évolutions des contrats de territoires de l'AELB
- Le 19 septembre 2018 – 1 journée – Formation sur la gestion des marres et reconnaissance amphibiens et odonates

3. Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de la Taude sur 2018

Sur l'année 2018, ont été réalisés :

- Entretien : 32 041 ml
- Embâcle : 225
- Gros abattage : 14
- Broyeur : 17.5 jours
- Peigne à sédiment : 18 ml
- Terre végétale : 260.43 m³
- Terrassement : 59.68 h,
- Enrochement : 252.13 m³
- Béton : 7 m³
- Passerelle : 1
- Suppression de passerelle ou busage : 2
- Mini seuil : 2
- Abreuvoir en descente aménagée et abreuvoir pour gué : 22
- Clôture de retour aux abords des abreuvoirs : 260 ml

La carte de localisation des travaux se trouve en annexe 2.

4. Actions de communication

Depuis Mars 2015, le syndicat de la Taude en partenariat avec les syndicats de la Jouanne, du Vicoin, de l'Erve, de la Vaige et de la Taude, s'est doté d'un site internet.

Ce site permet au syndicat d'expliquer ses objectifs et de l'illustrer par des exemples.

<http://www.taude.portail-bassins-versants.fr>

Depuis maintenant 6 ans, la technicienne de rivière rencontre régulièrement les riverains du cours d'eau et les sensibilisent aux différentes problématiques du territoire et plus particulièrement de leurs parcelles. Bons nombres d'entre eux commencent à changer leurs pratiques dans le but d'améliorer la qualité de leurs parcelles et donc de l'environnement. Des abreuvoirs et des protections de berges ont ainsi été créés pour limiter le piétinement bovin et des clôtures refaites par exemple.

Dans le cadre de la DIG de 2013 sur la Taude, le bureau d'étude SERAMA avait réalisé une pré-étude sur les ouvrages de Souvigné sur Sarthe qui n'adhérait pas encore au Syndicat. Cette pré-étude a permis à la technicienne de rencontrer les riverains et de connaître leur ressenti sur les obligations réglementaires. Tous étaient partants pour réaliser une étude complémentaire et étaient conscients des enjeux environnementaux.

L'étude sur les ouvrages débutée en septembre 2015 se poursuit. Le syndicat doit maintenant présenter aux propriétaires ces scénarii pour ensuite qu'ils acceptent un des scénarii. L'étude a été rendu au 1^{er} trimestre 2018.

5. Budget et financement

Les travaux se sont déroulés sur les communes de Grez en Bouère et Bouère :

Le coût des travaux sur le territoire du Syndicat est décomposé de la manière suivante :

- Entretien : 68 078.80 €
- Embâcle : 11 840 €
- Gros abattage : 2 100 €
- Broyeur : 8 032.50 €
- Peigne à sédiment : 2 900 €
- Terre végétale : 3 578.30 €
- Terrassement : 6 803.52 €
- Enrochement : 9 172.93 €
- Béton : 1 932 €
- Passerelle : 14 400 €
- Suppression de passerelle ou busage : 192 €
- Mini seuil : 936 €
- Abreuvoir en descente aménagée et abreuvoir gué : 24 156 €
- Clôture de retour aux abords des abreuvoirs : 3 120 €

Soit un total de 157 242.05 € TTC, subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil départemental 53 et la Région pays de la Loire.

6. Bilan et perspective

Le syndicat vient d'entamer sa troisième année de travaux sur la partie mayennaise. Les travaux sur la partie sarthoise vont débiter à l'été 2019.

La perspective principale pour l'année 2019 est dans un premier temps la mise en place de la nouvelle structure, Le Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS), dans un deuxième temps de lancer l'étude bilan sur le territoire de l'Erve aval, mutualisée avec le bassin de la Taude, et dans un troisième temps de finir les travaux entamés en 2018 pour la septième année de travaux.

7. Annexes

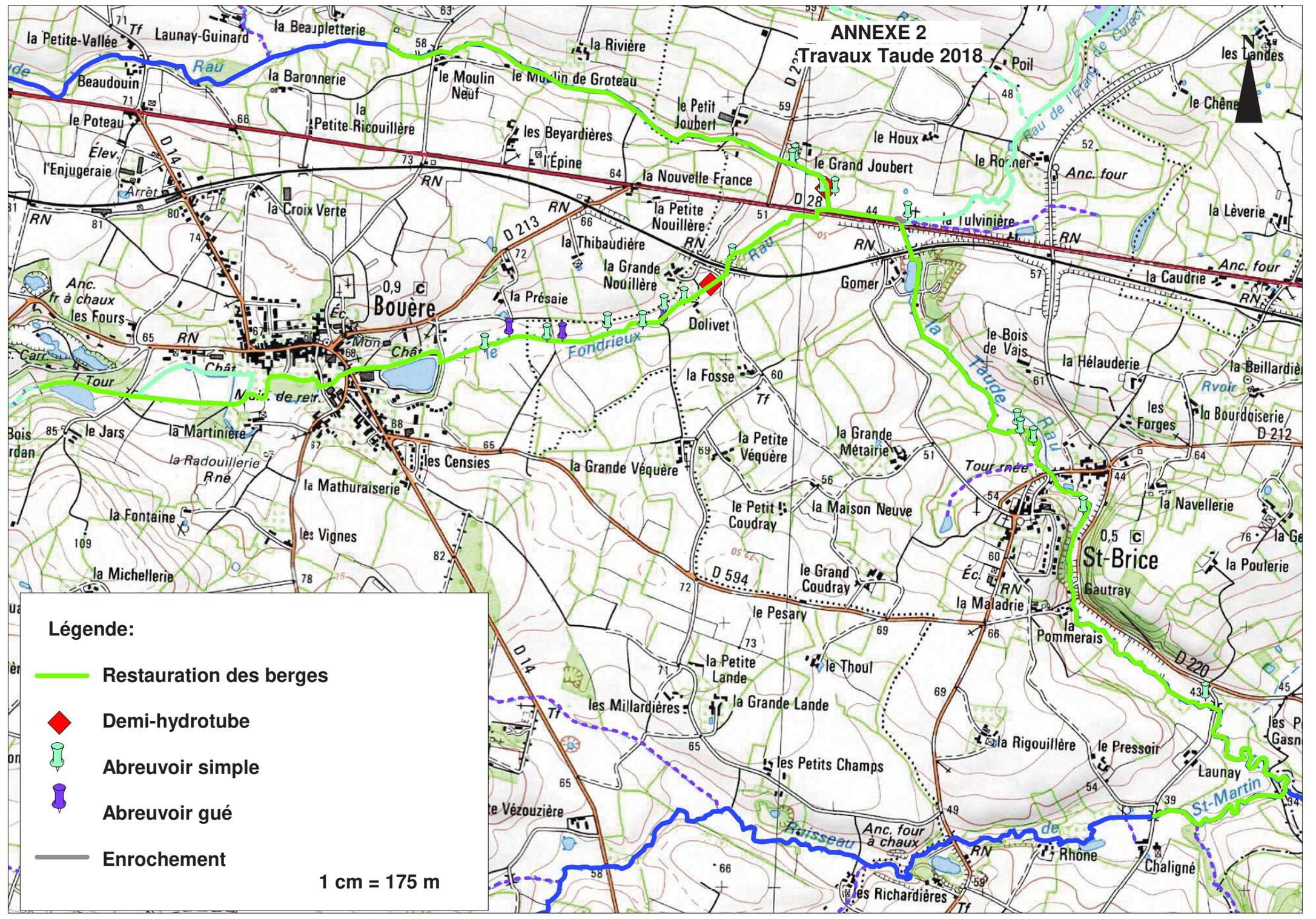
7.4. Annexe 1 : Photos travaux

7.5. Annexe 2 : Cartographie des travaux 2017

Annexe 1 : Photo des travaux ouvrages



ANNEXE 2
Travaux Taude 2018

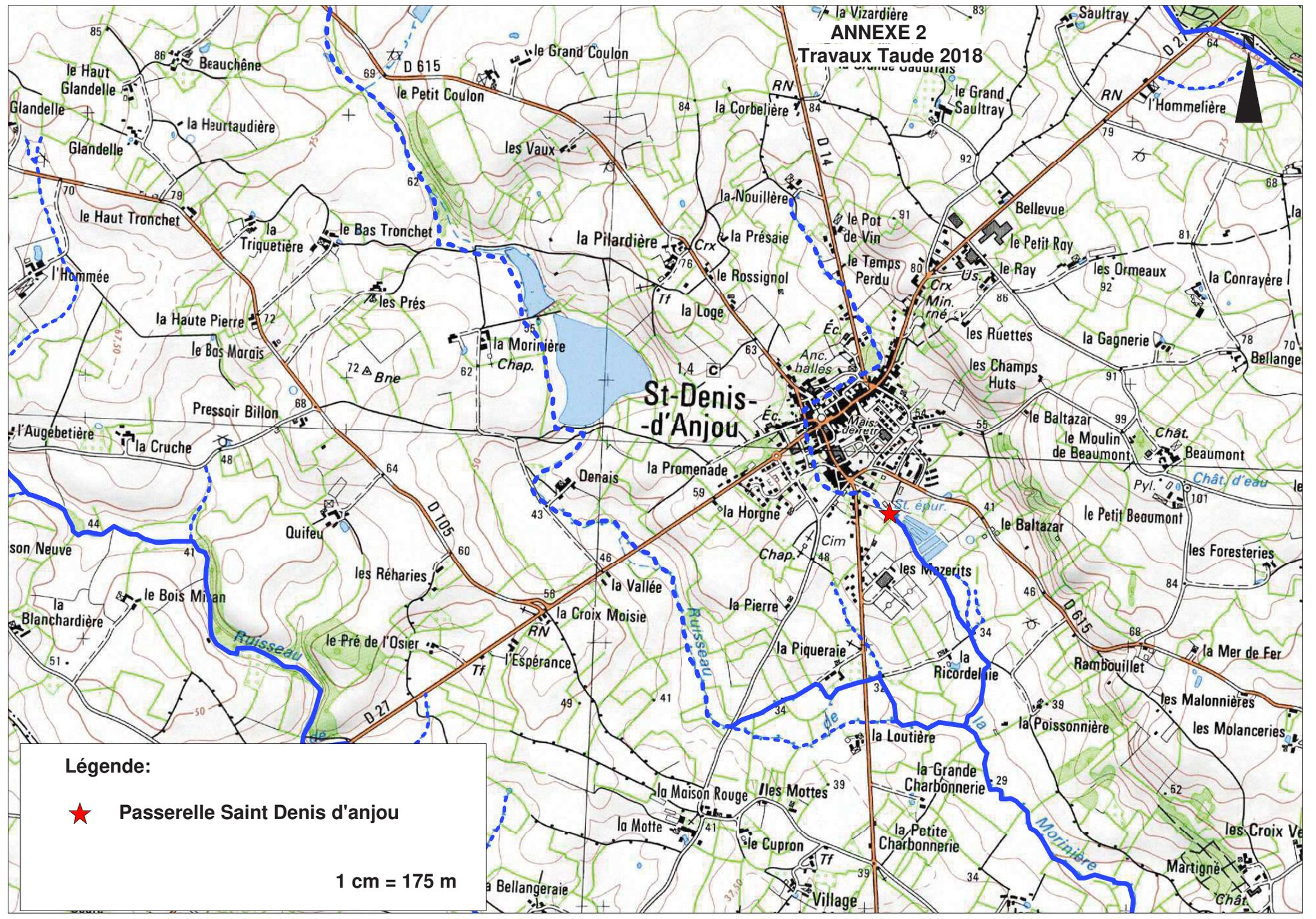


Légende:

- Restauration des berges
- ◆ Demi-hydrotube
- 📌 Abreuvoir simple
- 📌 Abreuvoir gué
- Enrochement

1 cm = 175 m

ANNEXE 2
Travaux Taude 2018



Légende:

★ Passerelle Saint Denis d'Anjou

1 cm = 175 m